

Capacité en droit

Présentation

Présentation

La capacité en droit est organisée sous forme de "formation ouverte et à distance", c'est à dire qu'elle alterne des phases de travail en autonomie et en groupe à distance suivi par les enseignants eux-mêmes à distance, et des phases de regroupement à l'Université d'Angers.

Objectifs

Elle permet de :

- > Acquérir les connaissances juridiques de base, nécessaires dans la vie quotidienne et dans toute vie professionnelle ;
- > Se présenter à certains concours ;
- > Préparer une Licence en Droit sans baccalauréat .

Les + de la formation

Les inscriptions auront lieu du 9 au 17 juillet 2018 et du 23 août au 20 septembre 2018.

contact: capacite-droit@univ-angers.fr

[Blog de la capacité en droit](#)

Programme

Conditions d'accès

Aucun diplôme n'est exigé.

Être âgé de 17 ans minimum au 1er octobre de l'année d'inscription.

Modalités particulières pour les personnes de nationalité étrangère ; précisions à demander à la scolarité. Une seule inscription est autorisée.

Il est interdit de s'inscrire la même année dans plusieurs universités sous peine de sanctions.

Droits de scolarité

La Capacité en droit est accessible en formation initiale et en formation continue selon les profils.

Demande de dossier pour la **formation initiale** : capacite-droit@univ-angers.fr. Contacter la Faculté de droit, économie et gestion, Pôle licence et formations spécifiques - bureau 105 - 13 allée François Mitterrand- BP 13633 - 49036 ANGERS cedex 0#capacite-droit@univ-angers.fr
Frais d'inscription en formation initiale : 289,10 euros (tarif 2017-2018 à actualiser)

Attention, si vous appartenez à l'un des profils suivants, vous relevez de la **formation continue** :

- salariés d'entreprises privées ou publiques
- membres des professions libérales
- personnes en Congés Individuels de Formation (OPACIF, FONGECIF) ou relevant d'un congé de formation
- demandeurs d'emploi, avec ou sans allocation chômage
- personnes sans emploi, avec ou sans allocation chômage
- personne sans emploi et sans revenu, déjà entrées dans la vie active, percevant une rémunération de la région - et tous publics reprenant des études après une interruption d'au moins deux ans.

En formation continue, les tarifs d'inscription sont différents selon votre profil.

Demande de dossier pour la **Formation continue** : Contacter la Direction de la Formation continue (DFC) 19, rue René Rouchy - 49100 ANGERS # Tél. : 02 44 68 86 84 | formationcontinue@univ-angers.fr

Pré-requis nécessaires

La formation étant à distance, il est nécessaire de disposer d'un accès régulier à un ordinateur et à internet.

Et après

Poursuite d'études

Une moyenne au moins égale à 10 pour l'ensemble des examens de première et deuxième année permet d'accéder en première année de licence; une moyenne de 15 est nécessaire pour entrer directement en deuxième année. (Décret n°87-708 du 14 août 1987 destiné à favoriser la promotion sociale).

Contact(s)

Responsable(s)

Lambert-Wiber Sophie
sophie.lambert-wiber@univ-angers.fr

Contact(s) administratif(s)

droit   distance capacit 
Tel. 02.41.96.21.41 / 21.40
Fax. 02.41.96.21.19
capacite-droit@univ-angers.fr
13, all e Fran ois Mitterrand
angers

Infos pratiques

- > **Composante** : Facult  de droit, d' conomie et de gestion
- > **Dur e** : 2 ans
- > **Formation accessible en** : Formation initiale, Formation continue
- > **Formation   distance** : Obligatoire
- > **Lieu d'enseignement** : Angers

